

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD PSC

Cher(e) camarade,

Dans le cadre de l'accord sur la Protection Sociale Complémentaire, un comité de suivi national a été créé. Celui-ci se réunira pour la première fois ce 2 octobre.

Le principal objet de cette première réunion sera de faire un point sur la mise en place de la Prévoyance (maintien de salaire en cas de demi-traitement) et de l'aide à la complémentaire santé. Afin d'avoir des éléments à apporter le 2 octobre prochain, tu trouveras ci-joint un questionnaire à compléter.

Sachant compter sur ton militantisme, Reçoit, Cher(e) Camarade, nos sentiments syndicalistes les meilleurs.

Le Secrétariat Fédéral

Paris, le 10 septembre 2025